

Compte rendu de la séance du lundi 24 septembre 2018

Président : MASCARAS Jean-luc
Secrétaire : MORONI Marie-hélène

Présents :

Monsieur Jean-Luc MASCARAS, Madame Patricia SENTUBERY -CHAGNOT, Monsieur Cédric BIRADES, Monsieur Christian FERRER, Monsieur Robert LAPORTE, Monsieur Christophe PAGEZE, Monsieur Alain VERDOUX, Madame Madialéna DUTHU, Mademoiselle Emilie CIBAT, Madame Marie-Hélène MORONI

Excusés :

Monsieur Eric GRAU, Madame Martine ARBERET, Madame Marylis DUBAU-GRAGNON, Monsieur Christophe GASSET

Réprésentés :

Madame Marie-Pierre BRAU-NOGUE par Monsieur Jean-Luc MASCARAS

PV de la réunion du 09 juillet 2018 : pas de remarques, adoption à l'unanimité

Administration :

- dans le cadre de la mise en conformité avec la réglementation européenne "RGPD", il est décidé de mutualiser cette mission comme proposé par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale, qui sera ainsidésigné délégué à la protection des données (DPD)

Finances :

- Indemnité de la trésorerie pour 240 jours de gestion (mutation) soit 274.17€ et indemnité de budget 30.49€ : avis favorable à l'unanimité
- Taux d'indemnité de conseil pour le receveur arrivant, Mr Pommier : taux à 100% ; avis favorable à l'unanimité
- Décision modificative du compte 21 (investissement) avec le compte 204 pour un montant de 26 000 €
- Accord de principe à l'unanimité pour dédommagement d'un particulier pour frais d'opposition suite à deux chèques perdus
- Présentation de devis :
 - présentation du devis du projet « enfouissement des réseaux de l'avenue de La Mongie Nord » proposé par le SDE : à ce jour impossibilité de répondre à la proposition
 - présentation de divers devis ou propositions : décisions reportées pour travaux à l'école.

Personnel :

- Recrutement : Monsieur Rodrick BRAU a signé un CDD de 1 an pour 35 Heures hebdomadaires.
- Les contrats des agents du pôle des services ont été revus à compter du 04 septembre (renouvellement, fonctions) du fait du retour à la semaine à 4 jours à l'école. Règlement intérieur et fiches de postes réactualisés.
- Un local « entretien » a été aménagé pour les agents de services en dehors de l'espace scolaire.

Pouvoir de Police / Urbanisme :

- De nombreux courriers pour divers problèmes de « voisinage » et de citoyenneté (chiens, élagage, arbres, camping-cars, urbanisme...) ont été adressés par Monsieur le Maire.

École :

- L'inspection académique a adressé un courrier à Monsieur le Maire concernant l'obligation de scolarité.

- La rentrée 2018/2019 s'est bien passée (effectif (98), des achats ont été faits (ordinateur, frigo cantine, produits entretien, sèche-linge)
- Suite à un exercice « incendie » à l'école, le document GN 8 précisant les personnes référentes selon les lieux d'incendie est en cours de constitution.

Culture et Patrimoine :

- Un travail sur la réalisation d'un présentoir à l'Église va être bientôt proposé à la commission informations. Les documents le concernant ainsi que ceux du bulletin annuel vont être transmis aux archives départementales pour validation.

Voirie

- Depuis le 24 septembre les feux tricolores sont en activité. Quant aux passages protégés, situés sur l'avenue de la Mongie, ils sont à présent à la charge de la commune ; et une réflexion est engagée dans ce sens.
- Les travaux réalisés sur la RD8 vont entraîner des soucis de sécurité et de dangers pour les usagers (riverains). Une réunion entre la Mairie, la DDT et la CCHB a été organisée pour déterminer les possibilités les plus appropriées.
- Panneaux de signalisation et d'accessibilité, des demandes de devis ont été faites.

Réseaux :

- Concernant la défense incendie sur les zones (Serre devant, Labassère Débat, La Mongie Nord, Lerc-Arribord) Monsieur le Maire a engagé des rencontres de concertations avec différents propriétaires pour l'implantation de réserve incendie. Le Conseil Municipal est favorable au procédé mais la réalisation se fera à moyens et longs termes.

Bâtiments :

- La réfection du mur du jardin du Village aura lieu courant octobre. Une étude sera faite avec l'entreprise car le mur présente d'autres faiblesses. Dans le même sens, le mur des gîtes et le fronton de la salle omnisports devront avoir des travaux de maçonnerie et d'étanchéité.
- Afin de ne pas multiplier les doubles de clefs des digicodes ont été installés sur la plupart des bâtiments communaux

Cimetière :

- Une cuve pour deux places a été installée par la commune en cas de situation d'urgence.

Forêt/Environnement :

- La chute de nombreux arbres sur des parcelles privées sur le Camp de César entraîne la fermeture et la dégradation de chemins ruraux. Une convention entre la Mairie et les propriétaires concernés sera établie prochainement pour le financement des travaux.
- Le Mourgoueilh : suite à l'effondrement et au vol de passage d'eau, la commune réfléchit sur les travaux à effectuer.
- La Voie verte reliant le Village à la Zone Commerciale a été réalisée, elle longe le stade et l'Anou : l'entretien et l'amélioration du sentier se feront au fil du temps.

Vie Associative :

Une Marche solidaire aura lieu le 14/10/2018. Elle sera faite au profit de l'ADOT65, en cette occasion, des braelets seront réalisés pour les enfants de l'école.

- Le 30 Mars 2019, aura lieu l'Assemblée Générale des médaillés sportifs départementaux.
- Suite à la soirée de foot féminin, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de prendre en charge les frais du repas d'après match pour les joueuses.

Vie Collégiale :

- Une réception sera organisée pour les retraités territoriaux de l'année 2018 courant octobre.
- A l'occasion du centenaire de l'Armistice la commémoration du 11 novembre devrait se dérouler ainsi : rassemblement devant le Monument aux Morts à partir de 10h45, sonnerie des cloches de l'Église de 11h00 à 11h11 et suivie de la commémoration traditionnelle.

Vie Communautaire :

- SCOT : Le bureau d'étude a enfin rédigé le DOO, Document d'Orientation et d'Objectifs. La commune doit donner son avis dans les trois mois sur les 60 prescriptions inscrites ensuite pourra se dérouler l'enquête publique fin 2018 / début 2019.
- ISDI : Pas de nouvelle information officielle. Monsieur le Maire a relancé les personnes concernées pour rouvrir un sentier de randonnée.
- Projet de territoire : dans le cadre d'un projet pour la CCHB, et après les réunions des 10 commissions communautaires auxquelles ont participé les élus communautaires de Pouzac, un forum des élus du territoire aura lieu le jeudi 18 octobre 2018.

Divers

- Une réunion du Conseil Municipal est prévue le **Lundi 01 octobre à 18h30**. L'ordre du jour sera défini au cours de la semaine.